**Synthèse CNR – 22 novembre 2022**

* **Représentants de chez France Assos Santé Ile-de-France**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Représentants des usagers (RU) | Bénévole(s) d’une association membre | Salariées |
| Claude Chaumeil (AFD75)Sidi-Mohammed Ghadi (AFVS)Martine Séné Bourgeois (AFH)Dominique Leboeuf (UFC que choisir) | Valérie Di Pizio (Les petites frères des pauvres) | Fouraha Said-SoilihiJulie GiraudPauline Poccioni |

* **Déroulé de la journée**

La journée a débuté par un mot d’accueil du maire du 12ème et un petit-déjeuner, suivis d’une première activité de 10h à 10h45 qui consistait à déambuler dans six kiosques d’information et d’échange sur les thématiques suivantes :

|  |
| --- |
| Déploiement des mesures Braun à Paris : retour sur la mise en œuvre |
| Démographie médicale à Paris : retour sur les travaux en cours  |
| Initiatives pour améliorer la qualité de vie des soignants / atelier ARS |
| Défis en matière de prévention sur le territoire |
| **Parcours et offre de soins sur le territoire Parisien (participation de l’équipe France Assos Santé Ile-de-France à l’animation)** |
| Etude APUR sur les inégalités sociales en santé |

Le reste de la journée s’organisait en différents ateliers, à choisir par les participants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Série d’ateliers 1 (11h – 12h20) | Comment favoriser l’accès aux soins ? (thème unique) | /// |
| Série d’ateliers 2 (14h - 15h20)  | 1. Garantir la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins *(ateliers 1.1, 1.2, 1.3 ou 1.4 au choix)* | * 1. Comment améliorer la prise en charge des personnes ayant des troubles psychiques ?
	2. Comment accompagner une personne en situation de précarité qui a besoin de soins urgents mais également de réponses à sa situation sociale ?
	3. Comment mieux intégrer la prévention aux activités des acteurs de santé ?
	4. Comment diffuser plus largement le sport-santé ?
 |
| Série d’ateliers 3 (15h30 – 16h50) | 1. Quelles pistes pour améliorer l’attractivité territoriale de Paris pour les soignants ? 2. Garantir la continuité des soins et la réponse aux besoins de soins *(ateliers 2.1 ou 2.2 au choix)*3. Métiers de la prévention, comment valoriser davantage les spécificités de l’exercice dans une grande métropole ?  | 2.1 Cas d’usage : quelles solutions pour les personnes âgées ayant besoin de soins à domicile ? 2.2 Cas d’usage : Quel accès à a prévention et aux soins pour les enfants sur le territoire parisien ? |

La journée s’est terminée par une restitution et un mot de conclusion en présence du Ministre de la Santé et de la Prévention, Monsieur François Braun, de 17h10 à 19h.

* **Focus sur les ateliers**

*Méthodologie*

Pour chaque atelier, la méthodologie employée était identique. Après un tour de table des participants, l’objectif était que chacun propose des actions qui viendraient répondre aux problématiques préalablement identifiées par le groupe. L’animateur/trice du groupe notait chaque idée sur un post-it pour créer une liste d’actions. Puis, il a été demandé au groupe de choisir une seule action parmi celles proposées pour venir la préciser grâce à un outil prévu par les organisateurs.

**Outil d’analyse proposé par les organisateurs du CNR**

Pour problématiser et détailler une action, il a été demandé aux participants de répondre aux questions suivantes :

* Quelles problématiques identifiées et auxquelles le projet doit répondre ? ;
* Quels moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, 1) au niveau régional et 2) au niveau national ? ;
* Quels bénéfices attendus ? ;
* Quelles difficultés à anticiper ?

*Focus sur les ateliers auxquels l’équipe de France Assos Santé Ile-de-France a participé*

1. Atelier 1 : « Comment favoriser l’accès au soin ? »

**Actions proposées :**

* Réguler les professionnels de santé pour favoriser l’accès au soin (zonage) par une forme contraignante. Cela existe déjà pour les infirmières et kinésithérapeutes, mais pas encore pour les médecins => [Proposition France Assos Santé](https://www.france-assos-sante.org/publication_document/tous-unis-pour-notre-sante-20-propositions-pour-ameliorer-la-participation-des-usagers-au-systeme-de-sante/): Réguler la répartition de tous les professionnels de santé sur l’ensemble du territoire par une contrainte d’installation dans les zones sous-dotées, en fonction des besoins de la population
* Libérer du temps aux médecins pendant les consultations en attribuant les tâches administratives (codage des actes) par une personne tierce
* Développer le travail coordonné des médecins en faisant la promotion de l’exercice coordonné
* Créer un guichet unique (un seul et même interlocuteur pour les médecins)
* Créer une équipe spécialisée pour faire le lien avec les publics en situations de précarités en sollicitant notamment les médecins de ville et non pas ceux des urgences
* Développer la télémédecine assistée, y compris grâce au SAS
* Améliorer la visibilité des référents parcours
* Faciliter l’aller-vers par le biais des ambulances
* **Action priorisée :** «**réguler et répartir les professionnels de santé sur le territoire**»
1. Atelier 2 : « Comment accompagner une personne en situation de précarité qui a besoin de soins urgents mais également de réponse à sa situation sociale ? »

**Difficultés identifiées :**

* Lisibilité des dispositifs / complexité des démarches / problème d’orientation
* Délais d’attente importants pour l’accès à la couverture maladie (ex : AME)
* Refus de soins discriminatoires pour les patients bénéficiant de la CMUC
* Difficulté d’accès aux services numériques en santé

**Actions proposées :**

* Mettre en place des maraudes pour proposer de la téléconsultation assistée
* Créer plus de lien entre le médical et le social via notamment le médiateur social
* Instaurer des visites à domicile, notamment pour les personnes âgées
* Développer les permanences médicales dans lesquelles sont présentes des assistantes sociales
* Déployer des cuisines partagées pour les personnes hébergées à l’hôtel
* **Action priorisée** : « **créer plus de lien entre le médical et le social via le médiateur social**»
1. Atelier 3 : « Quelles solutions pour les personnes âgées ayant besoin de soins à domicile ? »

**Difficultés identifiées :**

* Difficultés pour trouver une place de stationnement pour les professionnels de santé, notamment à Paris
* Peu de rentabilité de pratiquer des soins à domicile (indemnités de déplacements trop faibles par rapport au temps passé pour faire un acte à domicile)

**Actions proposées :**

* Equiper les infirmières/iers en équipements connectés pour pratiquer la téléconsultation assistée (action d’ores et déjà initiée par certaines CPTS)
* Revaloriser les soins à domicile en 1) augmentant les indemnités de déplacements et en 2) fournissant les professionnels de santé qui vont à domicile d’une vignette de stationnement gratuit
* Passer d’un paiement à l’acte à un paiement au temps passé pour les professionnels de santé qui vont à domicile
* Coordonner les messageries sécurisées, logiciels utilisés par les professionnels de santé pour fluidifier / faciliter leur travail -> harmonisation de l’outil
* Avoir un référent santé qui pourrait être un acteur social
* Créer une consultation d’évaluation au domicile de besoins de soins initiale de la personne âgée et valoriser cette activité pour les professionnels de santé
* **Action priorisée :** « **revaloriser les soins à domicile en passant à un paiement des acteurs du soin au temps horaire passé à domicile** »
1. Atelier 3 bis : « Quel accès à la prévention et au soin pour les enfants sur le territoire parisien ? »

**Difficultés identifiées :**

* Méconnaissance des acteurs qui interviennent dans la petite enfance et dans l’enfance
* Professionnels de santé ont du mal à orienter
* Parents qui ont du mal à se repérer entre les acteurs

**Actions identifiées :**

* Renforcer les missions des infirmier/ières puériculteurs/trices pour qu’elles/ils puissent agir comme « référent(e) parcours » pour les parents mais également pour les professionnels
* Création d’une plateforme pour les acteurs du sanitaire, du social et du médico-social qui permettrait un meilleur suivi / meilleur repérage entre professionnels de la petite enfance et de l’enfance
* **Action priorisée : « Renforcer les missions des infirmiers/ières puéricultrices pour qu’ils/elles puissent agir comme « référent(e) parcours » pour les parents mais également pour les professionnels »**
1. Atelier 3 ter : « Comment mieux intégrer la prévention aux activités des différents acteurs de santé ? »

**Difficultés identifiées :**

* Aucune valorisation des actions préventives dans la nomenclature des professionnels de santé
* Manque de lien entre le milieu éducatif (enfants, adolescents), le milieu du travail (service de santé au travail) et le secteur sanitaire et médico-social
* Méconnaissance de la population qui en a le plus besoin de l’intérêt des actions préventives en santé
* Il existe une confusion entre le concept d’éducation à la santé et celui de prévention

**Actions identifiées :**

* Renforcer les actions « aller vers » pour améliorer l’accès aux actions de prévention des personnes éloignées du système de soins
* Créer un métier de médiateur en santé exerçant au niveau des CPTS par exemple
* **Action priorisée : « Créer un métier de médiateur en santé »**
* **Conclusion**
* Des propositions intéressantes mais pour la plupart d’ores et déjà initiées par l’ARS. Il aurait été pertinent de mettre en avant des idées plus innovantes.
* Le temps imparti ne permettait pas de définir tous les contours des actions identifiées.
* Il aurait été judicieux de communiquer préalablement les thématiques et, à minima, la méthodologie des ateliers aux participants. Cela leur aurait permis de préparer quelques idées, de partir avec un même niveau de connaissance et d’avoir ainsi tous le même niveau d’implication.